

L'ACCOMPAGNEMENT DU SECTEUR CULTUREL DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS)

01

CULTURE ET ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE : COMPRENDRE LE PAYSAGE ET LES PARTICULARITÉS FRANCILIENNES

// TROIS FAMILLES D'ACTEURS COMPOSENT LE SECTEUR CULTUREL

EN CHIFFRES

En France, les industries culturelles représentent près de 25 000 entreprises.

Source : DEPS – Culture Chiffres – « Statistiques d'entreprises des industries culturelles ».

9,6 milliards d'euros :

c'est le budget du ministère de la Culture (4,1 milliards d'euros sont réellement de crédits budgétaires).

7 milliards d'euros :

c'est ce que représentent les dépenses des collectivités locales pour la culture.

Source : DEPS – Culture Chiffres – « Les dépenses culturelles des collectivités locales en 2006 ».

DONNÉES CLÉS

Le secteur culturel associatif en France, c'est :

- **30 000 associations culturelles employeuses**, constituées d'écoles, de lieux d'animation (38%) et de lieux de création type compagnies, groupes de musiques (22%)
- un chiffre d'affaires annuel de près de **5 milliards d'euros**
- **92000 emplois en équivalent temps plein** (en moyenne il faut 4 salariés pour 1 ETP)
- **430 00 bénévoles** pour 4,8 millions d'adhérents

Source : Opale - 2008

EN CHIFFRES

L'Île-de-France, une région à fort potentiel :

- **45%** des emplois des industries créatives
- **5,5%** de l'emploi francilien (contre 1,9% en Province)
- **plus de 50%** des intermittents du spectacle
- **1/3** des compagnies de théâtre et de danse
- **90%** des activités du secteur du cinéma et de l'audiovisuel

Source : IAU – IDF (2007) / Opale / DEPS (2008)

Le secteur culturel regroupe trois grandes familles en interaction les unes avec les autres :

- **Les industries culturelles** se retrouvent dans plusieurs catégories d'activités économiques : les activités d'édition, de l'audiovisuelle, des agences de presse et de divertissement.

- **Le secteur public ou institutionnel** regroupe toutes les institutions publiques de la culture (conservatoires, bibliothèques, musées...) ayant une gestion publique. On associe à ce secteur, des structures sous statut associatif (loi 1901),

voire sous statut commercial (SARL et parfois SCOP¹), fortement soutenues par les pouvoirs publics : centres d'art dramatique nationaux ou régionaux, scènes nationales, centres chorégraphiques, orchestres régionaux...

- **Le tiers secteur des arts et de la culture** qu'on appelle également « l'économie sociale et solidaire des arts et de la culture » est composé le plus souvent de très petites entreprises sous forme associative (mais aussi de SCOP, de SCIC², de CAE³, ou autres formes coopératives et mutualistes). On y compte de nombreuses initiatives,



hybrides dans leur financement et leurs logiques d'actions, en lien avec leur territoire et déployées avec les populations. C'est un espace d'innovation sociale, culturelle et artistique dans lequel viennent puiser les secteurs industriel, touristique ou institutionnel. Ces acteurs mettent en avant d'autres façons d'organiser leurs activités, et plus globalement, rappellent combien la culture est incontournable pour la société.

¹SCOP : Société coopérative et participative

²SCIC : Société coopérative d'intérêt collectif

³CAE : Coopérative d'activités et d'emploi

// L'ÎLE-DE-FRANCE : PREMIÈRE RÉGION EN NOMBRE D'EMPLOIS ET D'ENTREPRISES POUR LE SECTEUR CULTUREL

L'Île-de-France concentre un grand nombre d'entreprises et de salariés du secteur culturel mais « des déséquilibres persistent (...). Les franges de l'agglomération centrale sont peu dotées d'équipements culturels, notamment à l'est, et les disparités sociales dans les pratiques culturelles et l'accès à la culture perdurent ». Le Schéma Directeur de la Région Île-de-France 2008-2030 (SDRIF) évoque ainsi des zones géographiques « carencées » en matière de culture

et la nécessité de mettre en valeur le patrimoine de la petite couronne et les expressions culturelles nouvelles. Les associations de préservation du patrimoine, de soutien aux pratiques artistiques en amateur, de diffusion itinérante ou dans des équipements de proximité, sont ici des acteurs sur lesquels il faudra compter.

Les travaux de l'institut d'aménagement et d'urbanisme (IAU) de l'Île-de-France sur l'industrie créa-

tive incluent en grande partie ces activités dans leur champ. Ils font état d'un « secteur stratégique et emblématique de l'Île-de-France et contribuent fortement à son attractivité internationale ». Les études de l'IAU parlent également « d'une filière prioritaire pour la région ». Une partie des stratégies de développement économique envisagées sur les zones du Grand Paris s'appuient sur ce secteur.

www.iau-idf.fr

Depuis plusieurs années, les entreprises artistiques et culturelles doivent faire face aux évolutions structurelles, techniques et économiques du secteur : resserrement des marges de manoeuvre financières de leurs principaux partenaires publics, nombreuses réformes en cours comme celles des collectivités territoriales, de l'État, du régime social de l'intermittence... Ce contexte fragilise les

emplois de ce secteur, atomisés, précaires et pourtant qualifiés.

Mal (re)connu dans sa diversité, son impact socio-économique et son utilité sociale, le secteur associatif des arts et de la culture doit ainsi relever plusieurs défis, notamment :

- la structuration des acteurs au sein de fédérations, syndicats, réseaux ;

- l'invention de nouveaux modèles économiques permettant de sortir de la précarité, en favorisant la solidarité entre acteurs à toutes les étapes du processus artistique ;
- la concertation et la mise en place de formes collaboratives de construction des politiques publiques ;
- l'accompagnement des acteurs en grande partie isolés.

LE DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT, UN OUTIL POUR RÉPONDRE À CES ENJEUX

Les associations artistiques et culturelles sollicitent fortement le DLA, signe que ce dispositif répond bien à leurs besoins d'accompagnement. Depuis plusieurs années, la culture est le 2^{ème} secteur le plus

accompagné.

Aujourd'hui, le dispositif DLA est de mieux en mieux repéré. Les organismes professionnels du secteur et les administrations culturelles

territoriales le voient comme un outil pertinent et efficace pour répondre aux problématiques actuelles des structures culturelles et artistiques employeuses et d'utilité sociale.

CATÉGORIES D'ASSOCIATIONS ACCOMPAGNÉES

Bibliothèque
Compagnie
Festival
Animation
École
Diffusion
Média
Édition
Production
Éco-musée
Patrimoine
Événement

EN CHIFFRES

En Île-de-France, le DLA c'est :

- 23% des structures accompagnées en 2010 sur le secteur culturel
- plus de 500 associations employeuses accompagnées depuis 2004, soit 10% des associations culturelles employeuses franciliennes.

Sources : - Opale/Char culture, les grandes tendances 2004/2010



“ FAVORISER LE RAPPROCHEMENT ENTRE LA CULTURE ET L'ANIMATION À L'ENVIRONNEMENT

« En Seine-et-Marne, une école de cirque cherchait un emplacement pour son chapiteau et une ferme pédagogique cherchait à accroître la fréquentation sur son site. Le dispositif a permis la rencontre de ces deux structures. L'implantation du chapiteau sur le site de la ferme est vite apparue comme une solution pour répondre aux problématiques des deux structures. Un accompagnement mobilisant un expert comptable a contribué à la formalisation de ce projet de mutualisation : gestion de la responsabilité, partage des coûts, définition d'une offre de service commune. »

Un responsable du DLA - Afile 77

“ DÉVELOPPER LA COOPÉRATION DE PROJETS CULTURELS À L'ÉCHELLE D'UNE COMMUNE

« Une ville a souhaité créer un nouveau pôle culturel et artistique dans lequel s'installerait une douzaine de structures (Scène Nationale, école des beaux arts, Maison pour tous, association de musiques actuelles...). Une première phase d'étude et d'animation de groupes de travail a débouché sur la rédaction d'un protocole d'éthique de travail. Pour permettre la concrétisation de cette construction collective, les acteurs ont fait appel au DLA qui leur a proposé un accompagnement financé pour moitié par la ville. Celui-ci a permis d'élaborer des modes de gouvernance et de co-construction du projet. Une seconde phase, à venir, devrait permettre d'aboutir à la contractualisation entre la ville et les acteurs. Ce type d'accompagnement novateur contribue à démontrer combien le dispositif est un outil à mobiliser pour le développement de processus de coopération sur les territoires. »

Cnar culture (Opale)



“ ENCLANCHER DES DYNAMIQUES DE COOPÉRATION EUROPÉENNE

« Le dispositif local d'accompagnement, avec notre appui, est à l'initiative d'accompagnement collectif très opérationnel facilitant l'accès aux financements européens. Dans le Nord-Pas-de-Calais par exemple, après une première phase d'information sur les ressources existantes localement, associant la région, une dizaine d'associations ont été accompagnées pour se positionner sur les programmes « éducatifs » de coopération (Grundvig, Leonardo, Jeunesse en action). L'accompagnement consistait à travailler une méthodologie pour présenter son projet et déposer sa candidature. Il a permis d'engager une dynamique de renforcement des partenariats locaux et européens. »

Cnar culture (Opale)



“ LES ASSOCIATIONS CULTURELLES PRIMO EMPLOYEUSES OU « RÉCIDIVISTES » DE L'EMPLOI AIDÉ

« En Gironde, nous avons mis en place, un programme d'accompagnement adapté à différentes typologies d'associations culturelles. Nous avons notamment élaboré en partenariat avec Pôle Emploi, la DRAC, le Conseil général de Gironde et l'AFDAS, un accompagnement collectif visant à appuyer les associations primo employeuses ou « récidivistes » du contrat aidé, pour renforcer leurs compétences globales de structuration. »

Une chargée de mission DLA à l'IFAID en Gironde

LES RÉSEAUX CULTURELS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

L'Union des Fédérations d'intervention des structures culturelles (Ufisc) rassemble une quinzaine de fédérations, réseaux ou syndicats employeurs nationaux autour des valeurs du Manifeste de l'Ufisc. Certains de ses membres sont Franciliens :

- la confédération des réseaux départementaux de lieux de musiques actuelles (RIF)
- le réseau solidaire de lieux culturels franciliens (Actes'if)
- le réseau des arts vivants en Île-de-France (Synavi), etc.

www.ufisc.org

La Coordination des Fédérations des Associations de Culture et de Communication (Cofac) compte plus de vingt fédérations, confédérations et unions nationales du patrimoine au spectacle vivant, en passant par la radio ou la vidéo. Elle réfléchit et agit sur la place des associations, des amateurs et des bénévoles dans l'élaboration des politiques culturelles. La coordination francilienne (COFACrif) rassemble une vingtaine de réseaux, fédérations ou sections d'associations, notamment :

- la confédération des radios associatives
- les fédérations des fanfares
- les maisons des jeunes et de la culture
- des foyers ruraux
- le réseau Peuple et Culture, etc.

www.cofac.asso.fr
www.cofacrif.fr

EXEMPLE DE LA PARTICIPATION D'UN LIEU CULTUREL, ACTEUR DE TERRAIN ET IMPLIQUÉ DANS DES RÉSEAUX

Mains d'Œuvres, lieu pour l'imagination artistique et citoyenne à Saint-Ouen (93), accueille et accompagne des artistes, des démarches associatives et citoyennes. « Il est intéressant pour nous de participer au comité d'appui du DLA. Nous y apportons, l'expertise de nos différents réseaux régional, national ou international,* une connaissance des enjeux et problématiques propres à chaque discipline, notamment celles des compagnies de danse ou de théâtre qui sollicitent le plus le dispositif. Nous enrichissons notre pratique en rencontrant d'autres interlocuteurs de la Seine-Saint-Denis, ce qui génère de nouveaux projets, nous permet de mieux nous développer en complémentarité. Ensemble, acteurs de l'accompagnement, représentants associatifs, collectivités, nous sommes plus à même de dépasser les problématiques individuelles et d'engager des innovations territoriales répondant à des besoins partagés. »

Camille Dumas
Directrice de Mains d'Œuvres

* Mains d'Œuvres est membre de Actes if, MAAD 93, Réseau Ressource et Trans Europe Halles



UN PARTENAIRE POUR ARTICULER L'ACCOMPAGNEMENT DU SECTEUR : L'AGENCE RÉGIONALE ARCADY

Le pôle ressources de l'agence régionale Arcady a développé différents services pour améliorer la structuration des projets du spectacle vivant (tutorat, formations-échanges pour les administrateurs, appui à la mutualisation...). « Il est important pour nous de construire nos propositions en lien étroit avec les autres acteurs de l'accompagnement, en tenant compte des soutiens régionaux existants (emploi tremplin, permanence artistique, etc.). Le dispositif DLA est propice à la construction d'actions concertées. C'est pourquoi nous avons initié des passerelles (cofinancement d'accompagnement collectif, mise en place de formation à l'auto-diagnostic financier pour les réseaux culturels et leurs membres) que nous entendons développer. »

Françoise Billot
Responsable du service ressource d'Arcady

LES INTERLOCUTEURS CULTURELS SUR LE DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT : OPALE - CNAR CULTURE

Opale accompagne la consolidation et le développement des structures artistiques et culturelles, principalement associatives et employeurs. Elle anime le Centre national d'appui et de ressources (Cnar Culture) pour le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) en faveur de l'emploi dans le secteur associatif. Le Cnar Culture est copiloté par les fédérations nationales du secteur associatif culturel rassemblées au sein de l'Ufisc et de la Cofac.

www.opale.asso.fr



En Île-de-France, le Centre Régional de Ressources et d'Animation (C2RA) est porté par L'Atelier. C'est lui qui anime la chaîne de l'accompagnement et favorise la mutualisation, la capitalisation des différentes approches. Il permet de croiser des expertises et innovations entre les différents territoires franciliens et les enrichit par l'expérience partagée avec d'autres régions. Le C2RA propose des temps d'échanges, des formations, des outils d'analyse, de communication pour améliorer l'accompagnement spécifique des projets d'économie sociale et solidaire. L'Atelier favorise également le rapprochement avec les coordinations associatives et avec les politiques d'économie sociale et solidaire émergentes sur les territoires.

Contact C2RA : C2RA@atelier-idf.org

Partenaires financeurs :



DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL ET RÉSEAU

